BLOC-NOTES

Syndicalisme

Le syndicalisme, il n'y a que ça de vrai pour être heureux et pour conquérir le bonheur dans cette vallée de misère. Syndiquons-nous, mes frères, syndiquons-nous, telle est la base de la morale nouvelle, qui voudrait remplacer l' « aimons-nous les uns les autres » de jadis. Le syndicat, c'est comme la langue d'Ésope, c'est ce qu'il y a de mieux et c'est ce qu'il y a de pire. Car il n'y a pas que des syndicats de braves gens, il y a aussi des syndicats d'apaches. Il n'y a pas que des associations en vue du bien, il y a aussi des associations de malfaiteurs.

Ainsi, les braconniers viennent de se syndiquer, car c'est un métier qui présente des aléas. Le braconnier chasse d'abord l'innocente perdrix et le lièvre peureux; malheureusement, de temps en temps, il tire aussi sur le garde et sur le gendarme qui ont le mauvais goût de s'occuper de ses affaires.

C'est dans le département de l'Aisne que les braconniers viennent d'affirmer leur solidarité professionnelle, en face des empêcheurs de tirer en rond. De leur part, il n'y a pas à craindre la grève générale et c'est plutôt, d'ailleurs, une mutualité qu'un syndicat, une école professionnelle qu'une association.

Les jeunes gens inexpérimentés recevront des conseils sur l'art de chasser le gibier, en même temps que sur la façon de dépister le garde. Ils apprendront le maniement du fusil contre les canards et contre les gendarmes.

Puis, s'ils se laissent prendre au collet, comme de vulgaires lapins, le syndicat leur accordera une allocation journalière pour leur permettre le luxe de la cantine et les douceurs du tabac jusqu'au jour où, assez riche, il paiera aussi l'amende et la contrainte. Un braconnier syndiqué sera toujours mieux vu du gardien de prison syndiqué aussi. Tous les syndicalistes ne sont-ils pas des frères? Quand donc les gendarmes le comprendront-ils?

S'ils le comprenaient, les syndicalistes pourraient jouir en paix de la « liberté syndicale », d'abattre le gibier sans permis, mais le gendarme est un être arriéré et sans pitié.

L. C.G.T. n'a pas vu sans plaisir se créer ce nouveau syndicat, qu'elle espère bien affilier à son groupement, car les braconniers feront de rudes et de solides recrues pour chasser le renard. — ED. P.

Les usages commerciaux pour les achats de coton brut

Nous recevons la communication suivante :

Le Gouvernement des Etats-Unis a envoyé ces jours derniers M. Thomas M. Robertson comme agent spécial pour étudier la question de la tare des cotons bruts et connaître l'appréciation des filateurs de coton au sujet des réformes qu'ils désireraient voir apporter dans le mode d'emballage des cotons américains. L'enquête portait sur les points suivants :

1° Achète-t-on habituellement les cotons aux conditions de Cif ou conditions du Hâvre et quel est le mode d'achats qui donne le plus de satisfaction?

2° Dans quelles proportions trouve-t-on des excès de tare et quelle est l'importance de ces excès de tare?

3° Préférerait-on acheter le coton poids net et, dans l'affirmative, pourquoi?

4° Proposerait-on un autre genre d'emballage pour le coton américain?

5° Que pense-t-on du taux actuel de la tare pour les cotons américains et quels changements voudrait-on y apporter?

M. Robertson qui a été présenté par MM. Weld et C°, à plusieurs filateurs de la région, s'est déclaré enchanté de l'accueil qui lui a été réservé et des renseignements qui lui ont été fournis et il espère pouvoir arriver à un résultat satisfaisant pour la filature, en améliorant sensiblement les affaires d'importations directes avec l'Amérique.

Un Congrès auquel seront conviés des représentants des différents centres cotonniers, aura lieu dans quelque temps et nous en aviserons nos lecteurs en temps voulu.

Les industriels qui voudraient obtenir des renseignements concernant ces questions ou désireraient exprimer leur opinion à ce sujet sont priés de s'adresser à MM. Weld et C°, rue des Champs, Roubaix.

ND...de la TREILLE Savon pur pour le linge et le ménage, avec sachet Parfumé. VICTOR VAISSIER.

Communications

ROUBAIX. — Grande-Harmonie de Roubaix. — Le concert qui devait être donné aujourd'hui, à 8 h. 1/2, à l'Exposition, est supprimé. Répétition générale vendredi prochain, à 8 h. 1/2.

Jolies boîtes de papier à lettres contenant 50 feuilles et 50 enveloppes, en vente à un prix extraordinairement avantageux, à la librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix, et 33, rue Carnot, Tourcoing. 8363

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, mercredi 1er novembre :

Soleil: lever, 6 h. 47; coucher, 4 h. 40.
Lune: premier quartier du 30; pleine le 6.
Aujourd'hui: St Mathurin; demain: St Juste. La Toussaint.
Exposition internationale du Nord de la France (Voir notre rubrique spéciale : Exposition).
Bains-douches de la Caisse d'Epargne, rue des Longues-Haies. Service d'hiver (salle chauffée). Ouverture de huit heures à midi et demi et de trois heures à huit heures. Le dimanche de huit heures à midi et demi et fermé jusqu'au mardi matin à huit heures.
A trois heures un quart, « Le Tour du Monde d'un Gamin de Paris » au Théâtre du Fontenoy.
A huit heures et demie, « Monte-Cristo » au Théâtre du Fontenoy.

La Manifestation du 5 novembre en l'honneur du Comité de l'Exposition

LA CLOTURE DE LA SOUSCRIPTION. LES PRÉPARATIFS DU BANQUET. — LA PARTIE RÉCREATIVE

Ainsi que l'a décidé le Comité organisateur dans sa réunion de dimanche dernier, c'est hier, mardi, qu'a eu lieu la clôture définitive de la souscription populaire (maximum : 50 centimes), ayant pour objet d'offrir, comme témoignage de reconnaissance, une plaquette-souvenir à MM. E. Mathon et E. Motte, ainsi qu'à tous les membres du Comité d'Initiative de l'Exposition.

Le Comité serait reconnaissant à toutes les personnes qui détiennent encore des listes de vouloir bien les retourner aujourd'hui, mercredi, — entre dix et onze heures du matin — au bureau de la comptabilité du commissariat-général de l'Exposition. Les listes en blanc doivent être également retournées.

Il en est de même des listes d'adhésions au banquet par souscription, (5 francs par personne) qui doivent être rendues ce matin au plus tard. Pour des raisons faciles à comprendre si l'on veut se prêter à une bonne organisation, aucune inscription ne peut plus être acceptée. Le Comité organisateur a été particulièrement heureux de constater que parmi les centaines d'adhésions recueillies celles des dames étaient en assez grand nombre.

Pour répondre à de nombreuses demandes, Comité a décidé que les personnes désirant être placées les unes à côté des autres pourront le signaler par écrit, pour jeudi prochain au plus tard, à l'adresse du Comité d'organisation de la manifestation du 5 novembre, au Commissariat général de l'Exposition. Il suffit d'indiquer les noms et prénoms des convives dont les menus devront être groupés; les places seront alors retenues dans l'ordre d'arrivée des demandes. Pour tous les autres convives les menus seront délivrés à l'entrée de la salle et chacun se placera suivant ses convenances personnelles. Tous les adhérents au banquet recevront d'ailleurs pour samedi, au plus tard, une carte individuelle portant toutes les instructions voulues.

Ajoutons qu'une véritable matinée artistique complètera le banquet, car la commission spéciale a déjà obtenu le concours d'artistes réputés qui voudraient bien prêter leur concours gracieux à cette partie de la fête de le faire connaître par écrit pour jeudi au plus tard.

Quelques indiscrétions nous permettent d'annoncer dès maintenant que des chansons, poésies — voire même une pasquille de l'excellent « Broutteux » — ont été composées pour la circonstance et contribueront pour leur part à rendre cette journée inoubliable..

Les Elections Prud'hommales

Le Syndicat des employés, 21 Grande-Place, à Roubaix, nous prie d'insérer la communication suivante :

Aux électeurs employés de Roubaix, Croix, Wasquehal et Wattrelos

J'adresse mes plus sincères remerciements aux camarades qui, dimanche dernier, ont bien voulu m'envoyer défendre leurs intérêts au Conseil des prud'hommes. Je ne connais plus d'adversaires; tous vous pouvez compter sur mon impartialité et mon dévouement à notre corporation.

A. DELESCLUSE,
Conseiller prud'homme employé (1re Cne).

***

On nous prie d'insérer la lettre de remerciements suivante :

A tous les employés de Roubaix et de ses cantons

Camarades,

Le Syndicat des Employés vous adresse ses remerciements les plus sincères, pour la marque d'approbation que vous lui avez donnée, en envoyant siéger au Conseil des prud'hommes trois de ses membres et en affirmant sur le nom de son quatrième candidat, par un chiffre de voix considérable (eu égard au nombre des votants) votre volonté bien marquée de réaliser l'union des employés pour la défense des intérêts professionnels, sur le seul terrain où elle puisse se faire : celui du syndicat, se tenant volontairement à l'écart des discussions politiques, philosophiques ou religieuses.

Le Syndicat des Employés est fier de son œuvre, et les critiques dont il a été l'objet depuis sa fondation, comme les attaques de ces derniers temps n'ont rien qui l'effraient.

Le Syndicat des Employés sait ce qu'il veut : défendre dans la justice *tous* les employés indistinctement et ceux-là mêmes qui, hier, étaient ses adversaires, trouveront demain, s'ils en ont besoin, auprès de ses élus, l'aide et l'appui que se doivent les membres d'une même corporation.

Camarades employés, votre syndicat espère que vous ne vous bornerez pas à lui accorder votre sympathie, mais que vous viendrez grossir les rangs de ceux qui luttent loyalement, à visage découvert, pour l'amélioration de leur sort.

Le Syndicat des Employés,
21, Grand'Place, Roubaix.

Une noyée quai de Dunkerque

M. Charles Isidore, tisserand, demeurant quai de Calais, en passant lundi soir, vers huit heures et demie sur le pont quai de Dunkerque, remarqua une femme qui se débattait dans le canal.

Avec l'aide de son père qui est éclusier et qu'il avait appelé, il parvint à la retirer de l'eau au moyen d'une gaffe et à la déposer sur la berge.

Malgré les soins qui lui furent prodigués sur place, par MM. Charles, il leur fut impossible de ramener la malheureuse à la vie.

M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, informé, a fait transporté la défunte à la morgue de l'hôpital de la Fraternité.

L'identité du corps de cette femme a été établie mardi matin, c'est une marchande de poissons, du nom d'Aurélia Bernouville, âgée de 49 ans, demeurant rue d'Hem, 51.

De l'enquête ouverte par M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, il résulte que cette femme qui était atteinte de neurasthénie, avait plusieurs fois, manifesté l'intention de mettre fin à ses jours.

POUR LES SINISTRÉS DE TOULON. — M. Jean Desruelles, directeur du Skating-Rink, a remis à la Mairie, la somme de 334 frs 75, produit de la fête organisée par cette Société au profit des familles des sinistrés de Toulon.

Cette somme a été adressée à M. le président de la Société de Secours aux blessés militaires des Armées de Terre et de Mer, à Paris.

LA REINE D'ITALIE ET LES ROUBAISIENS. — La reine d'Italie, en visitant l'exposition de Turin, a longuement admiré, à l'intérieur de la Kermesse Orientale, les jolis tapis persans authentiques de la grande maison Boccara père et fils, de Tunis, et a voulu choisir parmi ces richesses orientales, des tapis aux couleurs claires, dont les tonalités font tout le prix.

Comme la reine d'Italie, les Roubaisiens admirent à l'Exposition, dans les palais de la Tunisie et de l'Algérie, les jolis tapis de la même maison Boccara père et fils. Durant ces dernières journées, jusqu'à la fermeture, toutes les jolies collections de tapis, meubles, cuivres, se vendent 50 % en dessous de leur valeur et chacun veut profiter de ces occasions exceptionnelles.

LA FÊTE DE BIENFAISANCE AU PROFIT DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE DU « LIBERTÉ ». — La soirée de gala donnée au Skating de la Grand'Rue, au profit des victimes de la catastrophe de la « Liberté » a obtenu un vif succès, ainsi que nous l'avons dit.

Cette fête a permis à la direction du Skating de verser, entre les mains de M. le maire de Roubaix, une somme de 334 francs 75, pour être remise au Comité chargé de la distribution des secours aux familles des sinistrés de Toulon. Que les organisateurs en soient félicités.

DISPARITION D'UNE PENSIONNAIRE DES HOSPICES DE BARBIEUX. — L'administration des hospices de Barbieux a constaté la disparition d'une pensionnaire Eugénie Deroo, âgée de 54 ans, originaire d'Houtkerque.

Elle était vêtue d'un jupon beige, corsage gris, tablier en cotonnade usé, mouchoir de poche en couleur portant les initiales H. B. et le n° 120.

Les recherches qui ont été faites n'ont données, jusqu'à présent, aucun résultat. Avant son admission à Barbieux, elle se trouvait fréquemment en relations avec les fraudeurs.

RHUMATISME ET LUMBAGO. — Les rhumatismes et le lumbago sont dus à la présence dans le sang de l'acide urique en excès et le meilleur moyen pour y remédier est d'éliminer celui-ci avec du salicylate de méthyle, qui est incontestablement le plus actif des dissolvants. Le Baume Oméga, qu'on emploie extérieurement, renferme précisément du salicylate de méthyle. Ce merveilleux baume, en s'infiltrant dans le sang par les pores de la peau, arrive à chasser par les reins l'acide urique en excès, et cela sans affecter les organes digestifs comme il advient lorsque le salicylate est pris par la bouche. Fl. d'essai 50 c. 8004a

L'OUVERTURE DES FOURNEAUX ÉCONOMIQUES. — Par arrêté du 27 courant, les fourneaux économiques seront ouverts à dater du 13 novembre prochain, les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Mairie, rue Neuve, 2e étage, à partir du 6 novembre.

PIANOS AUTOMATIQUES pour cafés et estaminets. Nouv. modèles, exécution spér. Vente et locat. Maison SCREPEL, 138, Gde-Rue, Roubaix. Téléph. 21.12 953-2

UNE MORT SUBITE. — Vers 5 heures du soir, M. Alfred Boucart, âgé de 57 ans, demeurant rue d'Alger, cour Catteau, forgeron à l'usine de M. Léon Olivier, rue de Constantine, vaquait à ses occupations ordinaires. Soudain, il s'affaissa et tous les soins qui lui furent prodigués ne purent le ranimer. M. le docteur Montaigne ne put que constater le décès, attribué à une affection cardiaque.

M. Prud'homme, commissaire de police du 1er arrondissement, a fait transporter le cadavre à son domicile.

LES VACCINATIONS OBLIGATOIRES. La Mairie nous communique la note suivante :

Le Maire de la Ville de Roubaix a l'honneur de rappeler à ses concitoyens que les séances de vaccinations publiques et gratuites auront lieu dans l'immeuble situé place Notre-Dame et rue des Lignes, les jeudis, de quatre à cinq heures du soir, et les dimanches, de neuf à onze heures du matin. La première séance aura lieu le jeudi 2 novembre.

La vaccination antivariolique, pour les enfants de trois mois à un an, et la revaccination au cours de la onzième et de la vingt et unième année, sont obligatoires.

Les parents ou tuteurs sont tenus d'envoyer les enfants aux séances de vaccination, de les soumettre à l'opération vaccinale et à la constatation de ses résultats, au cours des séances de révision. Toutefois, ils peuvent satisfaire à leur obligation, comme d'ailleurs toutes les personnes qui y sont assujetties, en déposant à la Mairie, au Bureau d'Hygiène, un certificat délivré par un médecin ou une sage-femme, constatant la vaccination ou la revaccination récente de leurs enfants, avec la date et le résultat de ces opérations.

AU GRAND SKATING. — Aujourd'hui 1er novembre, jour de la Toussaint, séance après-midi de 3 heures 1/2 à 6 heures 1/2 et le soir de 8 heures à 11 heures 1/2.

A partir de demain les séances du soir commenceront à 8 heures 1/2 au lieu de 8 heures pour se terminer à onze heures 1/2. 16771d

EN TOMBANT. — L'une des ouvrières doubleuses de la filature de MM. C. et J. Pollet, fabricants, rue de Beaumont, Mlle Marie Fauvarque, âgée de 24 ans, demeurant rue Châteaubriand, 46, s'est blessée en tombant près de son métier. M. le docteur Vanlaer a constaté des contusions au genou droit; il lui a prescrit trois semaines de repos.

FOURRURES. — Pour vos achats, adressez-vous, en toute confiance à la Maison Thieffry, 66 bis, Grande-Rue (fondée en 1857). Elle vient, d'ailleurs, d'obtenir la Médaille d'Or à l'Exposition de Roubaix. Prix défiant toute concurrence. Pour vous en convaincre, consultez les étalages. 16754d

BRAS FRACTURÉ. — Dans la salle de lavage de MM. H. Morel et Cie, retordeurs, rue de la Rondelle, l'un des ouvriers sécheurs, M. Gustave Croës, âgé de 18 ans, demeurant rue de la Latte, à Tourcoing, en voulant arrêter sa machine, a eu le bras entraîné par un chiffon qu'il tenait à la main, autour d'un arbre de commande.

M. le docteur Delahousse a constaté une fracture des deux os de l'avant-bras droit. Le blessé devra subir une incapacité de travail de six semaines.

TOUS LES JOURS affluence énorme, 27, Grande-Rue, Roubaix, pour les beurres à 1.65, 1.75, 1.85, le demi kilo. Tél. 21.32. 16308

UN OUVRIER TONNELIER COMPRIMÉ. — Un tonnelier de la Brasserie Roubaisienne, boulevard d'Halluin, M. Fortuné Delhaye, âgé de 49 ans, demeurant rue de l'Union, 96, à Wattrelos, en voulant retenir un ponton qui servait de passerelle, fut comprimé entre un mur et son camion. M. le docteur Lerat a constaté des contusions par écrasement de l'épaule et de l'omoplate droites. Il lui a prescrit quinze jours de repos.

L'ALMANACH VERMOT est paru il est en vente aux librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix, 33, rue Carnot, Tourcoing. 16226

TOMBÉ DE VOITURE. — Le cocher de M. Napoléon Liénard, teinturier, rue Lannes, M. Léon Rasneur, âgé de 41 ans, demeurant rue Lannes, 56, par suite d'un faux mouvement, est tombé de sa voiture. Dans sa chute, M. Léon Rasneur s'est fait des plaies contuses et une entorse au genou gauche. Il devra, d'après M. le docteur Rousseau, chômer une vingtaine de jours.

Desclée frères et Cie, 14, rue du Curé, à ROUBAIX. Installations COMPLÈTES : GAZ-ÉLECTRICITÉ. — Prix DEFIANT TOUTE CONCURRENCE. 10012

LES VOLS DE LAINE DANS LES USINES. — Un non-lieu. — M. Houeix, juge d'instruction, a renvoyé à l'audience du 4 novembre, le sieur Albert Delcroix, 32 ans, sans profession, pour avoir volé de la laine à l'usine Motte et Desbonnets, à Roubaix, le 15 octobre dernier. L'amie de Delcroix, nommée Lamrenee Depraster, injustement soupçonnée du même délit, a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu.

AGENDAS DE BUREAUX POUR 1912. En vente aux librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix et 33, rue Carnot, Tourcoing. 14585

ON ANNONCE la mort de Mme Libersat-Desrousseaux, décédée le 31 octobre 1911, dans sa 81e année. Ses funérailles auront lieu samedi 4 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Martin.

LANNOY

TIRAGE D'OBLIGATIONS. — Mardi après-midi, a eu lieu, en la Mairie, un tirage de quatre obligations, sur l'emprunt communal de 60.000 fr. contracté par Lannoy le 25 novembre 1895. Ces obligations sont remboursables à 500 francs avec amortissement du capital et des intérêts. Voici les numéros qui sont sortis de la roue : 32, 109, 2 et 49.

Les opérations étaient présidées par M. Samuel Dujardin, adjoint au maire, assisté de MM. Félicien Deladerrière et Jean Verriest, conseillers municipaux.

LYS

LA CONSULTATION MENSUELLE des nourrissons a eu lieu mardi, après-midi, à l'école maternelle, rue Jeanne d'Arc.

M. le docteur Wartel a examiné de nombreux bébés et a prodigué ses bons conseils éclairés aux mères ou aux nourrices.

MAUVAISE PIQURE. — A l'établissement de M. Boutemy frères, une doubleuse résidant à Hem, Mlle Madeleine Béas, 14 ans, a eu l'index droit meurtri par suite d'une piqûre infectieuse. M. le docteur Parmentier a prévu un repos de quinze jours.

L'AILETTE BRUTALE. — Chez MM. Boutemy frères, une ouvrière, Mlle Louise Vanmarcke, 15 ans, démonteuse, habitant Wattrelos, a reçu un coup d'ailette de métier à un pouce qui a provoqué l'éclosion d'un panaris. M. le docteur Parmentier a reconnu la nécessité d'un repos de quinze jours.

GLISSADE MALHEUREUSE. — A l'usine de MM. Boutemy frères, un homme de peine, M. B. Bitoes, 56 ans, est tombé violemment sur un escalier, par suite d'une glissade. On laisse, le malheureux s'est contusionné dans la région lombaire. M. le docteur Parmentier a prescrit au blessé un repos de trente jours.

BLESSÉ AU GENOU. — A la filature de MM. Boutemy frères, un magasinier, M. Henri Honquert, 23 ans, s'est fait, par accident, une blessure au genou droit avec un crochet, laquelle a dégénéré en hydarthrose. M. le docteur Parmentier prévoit un repos de dix jours.

HEM

UNE REMISE INCENDIÉE. — Le feu a détruit, notamment, une petite remise appartenant à M. Pierre Boussemart, coupeur de paille, au Petit-Lannoy. Cet immeuble contenait de la paille, du fourrage et des outils de la profession du sinistré. Tout a été la proie des flammes ainsi que le bâtiment. On ignore la cause de ce petit incendie.

Les pertes sont d'environ 1.500 francs. Il y a assuration.

CHUTE MALENCONTREUSE. — M. Joseph Joseph, 61 ans, vitrier à Roubaix, et travaillant pour le compte de M. Fernand Lecrenier, peintre, au chantier de M. Page, est tombé d'un échafaudage, avec une charge de verre. Il s'est, dans sa chute, contusionné l'épaule droite et a contracté une entorse au genou gauche. Un médecin lui a prescrit un repos de quinze jours.

DOIGT MEURTRI. — Chez MM. Delecroix frères, entrepreneurs, un maçon, M. Jules Mathen, 28 ans, demeurant à Néchin (Belgique), s'est fait, accidentellement, une plaie à l'index droit en frappant du burin. M. le docteur Palempin lui a ordonné un repos de douze jours.

BLESSÉ AUX MAINS. — Chez M. Oscar Griffrat, entrepreneur, un manœuvre, M. Claudius Dufermont, 24 ans, a contracté des plaies contuses à l'annulaire gauche, à l'index, au médius et au petit doigt de la main droite. M. le docteur Parmentier a recommandé au blessé un repos de vingt-cinq jours.

PIQURE INFECTIEUSE. — A la teinturerie-apprêt de MM. Mulaton frères, un apprêteur, M. Henri Devos, 24 ans, a été piqué à l'index droit par une aiguille de cuivre. Il en est résulté une plaie infectée. M. le docteur Lherbier a prévu un repos de quinze jours.

RÉSULTAT D'UNE ADJUDICATION. — En la Mairie de cette commune et sous la présidence de M. Henri Delecroix, maire, a eu lieu l'adjudication annuelle pour la fourniture de bas et de galoches aux enfants des écoles communales officielles.

Deux soumissionnaires se sont présentés : M. Edouard Duhaut, négociant en chaussures au Petit-Lannoy, qui a consenti le plus bas prix, a été déclaré adjudicataire.

FÊTE ANNUELLE. — Le banquet annuel du Club des Vingt aura lieu le 19 octobre, au siège de la société, chez M. Lobier, cabaretier, rue du Bois.

SAILLY

MANIFESTATION PATRIOTIQUE. — Aujourd'hui à l'occasion de la Toussaint, aura lieu une manifestation patriotique par les Anciens Militaires ayant leur siège à l' « Oiseau Vert », à trois heures et demie, devant le monument érigé sur la Place aux enfants de Sailly morts pour la Patrie.

LA VACCINATION GRATUITE ET OBLIGATOIRE. — Une séance de vaccination ou revaccination aura lieu le 14 novembre, à deux heures, en la Mairie.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation mensuelle des nourrissons aura lieu le 14 novembre, vers deux heures et demie.

M. le docteur Lamotte, comme à l'habitude, examinera les enfants.

TOUFFLERS

CONSULTATION GRATUITE des NOURRISSONS. — La prochaine réunion aura lieu demain, jeudi, à 3 heures. En vue de maintenir à l'œuvre de la Consultation des Nourrissons l'assiduité des mères et des nourrices qui viennent chaque mois plus nombreuses, l'administration municipale a décidé de faire tirer au sort, au cours de chaque séance, entre les personnes présentes, une prime dont l'importance sera proportionnée au nombre des enfants présentés. Cette prime mensuelle, est indépendante des primes de fin d'année, qui continueront d'être attribuées, en tenant compte de l'assiduité et des soins particulièrement dévoués, donnés à certains enfants.

CYSOING

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

LE PRIX DES MARCHANDISES EST TOUJOURS TRÈS ÉLEVÉ

Mardi, il y a eu, comme de coutume, marché à Cysoing.

Nous avions signalé, la semaine dernière, la hausse considérable de certaines denrées, notamment pour le beurre et les œufs.

Les choses n'ont point changé cette semaine et les prix des marchandises sont loin de marquer une baisse.

Comme il y a huit jours, la clientèle n'a pas accepté sans murmurer de pareilles conditions.

Mais les marchands protestaient, de leur côté, se disant victimes du temps déplorable pour les récoltes, des maladies qui ont assailli les bestiaux, etc.

Les œufs se sont vendus 5 fr. 50 et 5 fr. 75 les 26; le beurre, pas moins de 2 fr. la livre.

WATTRELOS

La Manifestation de la Toussaint

La Municipalité se rendra au cimetière pour déposer une couronne au monument des soldats morts pour la Patrie.

Voici l'ordre du cortège officiel qui se formera à onze heures et demie précises : 1. La Musique municipale; 2. Le Conseil municipal; 3. La Gauloise; 4. Les Enfants de la Lyre; 5. La Patriote; 6. L'Union Chorale; 7. L'Union des Trompettes; 8. La Cœcilia; 9. Les Accordéonistes du Laboureur; 10. La Renaissance Chorale; 11. La Philharmonique du Crétinier; 12. Les sociétés patriotiques de la ville.

Nous recevons la communication suivante :

« Les Anciens sous-officiers sont priés de se réunir au local, Café Bienvenu, à onze heures, pour se rendre à onze heures un quart rue Carnot, lieu du rassemblement du cortège officiel. Tenue noire et insigne.

A « LA GAULOISE ». — « La Gauloise » s'est réunie, en son local, pour recevoir son nouveau président d'honneur, M. Robert Motte, fils de M. Eugène Motte, conseiller général. Le président de la société fit, en termes heureux, la présentation de la Commission civile et de la section, et remercia M. Robert Motte, de la précieuse marque d'intérêt qu'il avait donnée à « La Gauloise » en acceptant la présidence d'honneur.

Dans une improvisation très heureuse, M. Robert Motte a assuré la société de son entier concours, sans cacher la bonne impression qu'il emportait de l'accueil qui lui avait été fait, de la bonne tenue des gymnastes et du beau travail qu'ils ont produit, sous la direction de leur excellent moniteur-chef, M. Henri Vergin.

TOURCOING

AU CERCLE DES SOUS-OFFICIERS

Le 80e Anniversaire du Président M. Parent

M. Ernest Parent, qui va entrer prochainement dans sa 80e année, est président depuis 16 ans du Cercle des Anciens Sous-Officiers de Tourcoing. Ses collègues n'ont pas voulu laisser passer cet heureux anniversaire sans témoigner à leur vieux camarade dans une fête tout intime qu'ils donneront en leur local, Grande-Place, le dimanche 5 novembre, leur sympathie, leur respect et leur affection.

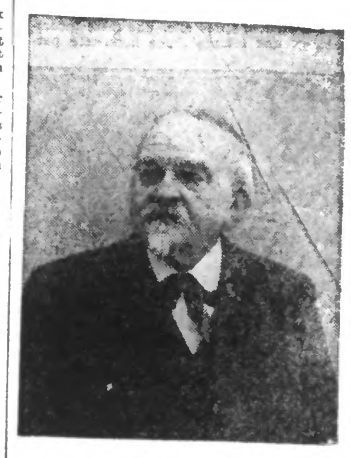

M. ERNEST PARENT

Certes, il était bien digne d'être leur président, ce vieux soldat qui traversa bien des événements au cours de sa carrière militaire de 14 ans, de 1850 à 1864, au temps où nos armées, suivant la noble tradition de leurs devancières, parcouraient encore le monde pour conquérir à la France de nouvelles colonies ou porter secours aux peuples qui les appelaient, sûrs de trouver en elles un enthousiaste appui quand il s'agissait d'émancipation, de justice et de liberté.

A 20 ans, Ernest Parent entre au 8e de ligne et se rend tout de suite à Constantine. Pendant trois ans, il fait la campagne de la petite Kabylie, sous le commandement du général Bosquet. Sa conduite et son entrain lui valent bientôt les galons de sergent. La campagne était rude, en effet, et les Arabes harcelaient sans cesse les troupes françaises.

L'armée avait à lutter contre le climat. Le vieux soldat se rappelle une journée où son régiment fut bloqué une nuit tout entière, à 18 lieues de Bougie, dans une neige épaisse. Le lendemain, il fallut passer à gué un oued et 500 hommes y périrent. Le médecin-major, qui plusieurs fois avait fait la traversée, emportant sur son cheval des malades et des blessés, culbuta dans la rivière. On ne retrouva son corps que l'été suivant, sur une plage (les eaux de l'oued l'avait entraîné jusqu'à la mer).

Après cette campagne, Ernest Parent revint en France et fut en garnison à Lille pendant trois années. Il rendit ses galons pour retourner en Afrique, au 2e d'infanterie, où il ne tarda pas à les retrouver.

C'était en 1859. Napoléon III, dont la politique extérieure s'inspirait toujours du principe des nationalités, résolut d'aider Victor-Emmanuel II à réaliser l'unité italienne. Le traité d'alliance négocié par Cavour dans la célèbre entrevue de Plombières, fut signé en 1859, et ce fut la guerre avec l'Autriche.

Le 71e fit partie du corps d'Armée dans cette campagne d'Italie et Ernest Parent participa avec son régiment aux grandes batailles de Magenta et de Solférino.

Après 10 ans de services, il fut nommé sergent-major et fit dans ce grade quatre nouvelles années de service. Il revint ensuite à Tourcoing.

Ernest Parent est titulaire de la médaille militaire italienne, de la médaille commémorative d'Italie, de la médaille d'Afrique.

Il porte allègrement ses 80 ans et n'a rien perdu de la gaieté qui ne manque jamais au soldat français.

Il a toujours quelques histoires piquantes à raconter dans le cercle d'amis où chaque jour il fait sa partie de cartes ou de dominos.

Et c'est plaisir de l'entendre raconter, par exemple, certains petits incidents de caserne qu'il eut avec un adjudant de ses collègues qui lui « cherchait toujours des poux dans la tête », comme il dit en riant.

Dès que la société des Anciens Sous-Officiers se fonda à Tourcoing, il y entra et devint bientôt président.

Ernest Parent avait appris à l'armée ce que

Feuilleton du « JOURNAL DE ROUBAIX » du mercredi, 1er novembre 1911

N° 10.

A DIX-HUIT ANS

Par M. AIGUEPERSE

Oh! cette promenade!!! Un rêve, dont, à quatre-vingts ans, je me souviendrai encore. Un temps idéal; le parc d'une fraîcheur délicieuse; des écureuils sur les sapins, des oiseaux dans les buissons me regardent passer avec leurs petits yeux brillants, tandis que lièvres et lapins détalent à toute vitesse parmi les bruyères et les ajoncs. L'air, le mouvement, la senteur des bois, mon costume surtout, me rendent un peu folle. Je sors du parc, et me voilà pédalant au hasard des chemins, ravie d'entendre nos paysans crier :

— Bonjour, Monsieur Bernard.

Oui, mais, j'entends aussi tout à coup, derrière moi, un appel :

— Lieutenant, pourriez-vous m'indiquer Montilleul?

— Montilleul? Première route à gauche.

Et je pédale comme si le diable me poursuivait, ne tournant la tête que plus loin, juste à temps pour voir un bicycliste en costume marron disparaître derrière un bouquet d'arbres.

— Un touriste qui va visiter l'église.

Je ne sais pourquoi ce touriste me donne l'idée de regarder l'heure.

« Brr! Comme le temps passe! Et Bernard qui est immobilisé dans son lit! Il doit lancer des « sapristi », des « satanée Mouche ». Sûr, je vais recevoir son oreiller à la tête. Essayons qu'il ne vole pas le retour... »

Le rire aux lèvres, des torrents de gaieté au cœur, je prends des « coursières » pour arriver plus vite à la maison; là, soupçonnant bien que grand'mère ne serait pas ravie de l'escapade en lieutenant, je me glisse comme une anguille le long du corridor qui conduit à mes appartements privés. Hélas! Trois fois hélas! Juste à ce moment, Bernard, vêtu d'une robe de chambre à ramages, qui date d'au moins cent ans, accompagne le bicycliste marron, qui me regarde en se mordant les lèvres pour ne pas me rire au nez.

— Mon frère Dominique, dit sérieusement Bernard.

« Mon frère Dominique » enlève son képi d'un air assez crâne. Mais, v'lan! ma grosse natte, n'étant plus emprisonnée, flotte sur le dolman, et le lieutenant du 12e ressemble à un mandarin chinois.

— Geneviève?

Grand'mère m'appelait avec une voix à faire rentrer sous terre un escadron de uhlans... Nous courons, ma natte et moi, tandis que Bernard murmure :

— Ma fille, tu vas recevoir un bel abattage, pas volé du tout.

Sévère, comme je ne l'ai jamais vue, grand'mère m'attendait, assise dans son fauteuil, près de la croisée.

— Pourquoi ce costume, Geneviève, et d'où viens-tu?

J'explique : une farce à Bernard, l'idée de « jouer » à l'officier et d'aller faire un tour à bicyclette.

Je pensais revenir de suite, mais le temps était si beau! C'était si amusant...

Grand'mère m'interrompt, et jamais, non, jamais, je ne pourrai répéter son discours qui perce le cœur comme un coup de poignard. « J'abuse de sa tendresse, de sa bonté... Mon indépendance prend un caractère alarmant... Sans souci de mon sexe, de mon âge, de mon nom, je suis la première idée saugrenue qui me vient en tête : idée saugrenue qui peut avoir, parfois, des conséquences graves pour ma réputation, mon avenir... Elle répond de moi à mes parents, et n'admet pas plus qu'aux des équipées comme se les permettant les évaporées, les filles de rien... Il est commode, vraiment, sous prétexte qu'on habite la campagne, de se livrer à toutes les extravagances possibles. Outre la retenue qui doit être l'apanage d'une jeune fille, il faut songer que la campagne reçoit des visiteurs : la rencontre du capitaine de Jolay en est la preuve. Si ce capitaine ne se montre pas un galant homme, le travestissement de Geneviève du Bozec fera la joie du mess des officiers, un sujet de cancans pour toute la ville, etc., etc., etc... »

Bernard qui, après avoir expédié son capitaine, est venu nous retrouver, avec Jean comme acolyte, donne aussi son opinion en termes plus qu'énergiques, tandis que Maître de Troisy me regarde sans souffler mot, lui qui devrait si bien prendre ma défense. Mais, c'est si commode, la neutralité! On ménage ainsi la chèvre et le chou!...

— As-tu compris, Geneviève? demande finalement grand'mère, voyant que je garde un mutisme absolu.

— Oui, grand'mère.

— C'est bien! Enlève cette mascarade.

Elle me repousse doucement, — pour la première fois de sa vie! — quand je veux l'embrasser, et je la quitte, tête haute, raidie jusqu'à la moelle du cœur.

Bernard et Jean, l'un avant de partir, l'autre avant de retourner à l'inspection de ses fermes, sont venus frapper vainement à ma porte bien close, et, ce soir, prétextant une migraine, — mal que je ne connais pas! — j'ai souhaité, avant dîner, une bonne nuit à grand'mère, sans demander une caresse qu'elle m'eût probablement refusée encore.

Comprend-on que, dans les couvents, on mette des costumes d'homme aux pensionnaires pour jouer la comédie devant un bataillon d'élèves, de maîtresses, de parents, et que moi, Géva, je ne puisse prendre les culottes, le dolman et le képi de mon frère, en pleine campagne, sous les regards bienveillants des lapins et des moineaux, sans qu'on me donne des coups de bâton? Quatre ou cinq fois par an, grand'mère reçoit la visite de quelque valétudinaire; de plus, Montilleul est éloignée de toute grand route, pouvais-je prévoir que Monsieur de Jolay aurait la fantaisie de venir relancer Bernard jusque chez nous? Et puis, que m'importe ce capitaine? Tout ce qu'il pourra dire ne m'empêchera pas de rester ce que je suis : une brave et bonne petite Géva, après tout!

Grand'mère a été injuste! Grand'mère a été méchante! Et... et grand'mère ne m'aime plus...

***

Moi qui ne pleure jamais, je me suis endormie, ivre de larmes, sur cette dernière phrase. Un bruit léger, comme un battement d'ailes, m'a réveillée... une heure après peut-être